

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Dimanche 24 Avril, les Français ont réélu Emmanuel MACRON à la tête de notre pays et la participation des Foursiennes et Foursiens a approché les 80 %. Nous vous invitons à venir nombreux pour exprimer votre voix lors des élections législatives des Dimanches 12 et 19 Juin 2022, afin de maintenir cet excellent résultat, d'autant que les prévisions nationales d'abstentions sont pessimistes.

La fin de l'année scolaire pour notre petite école arrive doucement mais sûrement. À ce jour, pour la rentrée de Septembre, les prévisions d'effectifs du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) indique un nombre de 96 élèves inférieur à la limite de 100 enfants fixé par les services de l'Éducation Nationale.

Une action des maires des 3 communes (Fours/St Genès/St Seurin) a été entreprise auprès des services de l'État et de l'Éducation Nationale afin d'éviter une fermeture de classe à Fours.

Bien qu'avec un budget maîtrisé et des finances saines, la prudence sera de mise concernant l'argent public et les travaux envisagés seront cette année plus faibles que les années précédentes.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) à l'échelle de la Communauté de Communes de Blaye (CCB) est lancé et remplacera le PLU actuellement en vigueur dans notre commune.

Comme en 2019, avant la pandémie, le Conseil Municipal organisera, le 25 Juin, la traditionnelle « Grillade de Fours » (sauf intempéries) qui participe au dynamisme de notre village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Dans l'attente de se retrouver, pour partager ces moments agréables, nous vous souhaitons une période estivale sous les meilleurs auspices.

DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Remise à jour de ce document avec des nouveaux titulaires et suppléants pour tous les secteurs.

Rappel : ce guide simple est destiné à vous sensibiliser sur les risques naturels ou technologiques relevés sur notre territoire et sur les mesures de sauvegarde que vous pourriez être amenés à prendre pour vous protéger.

Une présentation du DICRIM ainsi que des informations le concernant seront faites aux titulaires et suppléants des secteurs lors d'une réunion prévue prochainement.

Les personnes ne possédant pas de comprimés d'Iode peuvent se rapprocher des pharmacies « référentes » sur présentation d'un justificatif de domicile. La liste des pharmacies référentes est disponible sur le site :

www.distribution-iode.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. SAMON et Mme CRÈCHE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. RINGEADE Jean, 96 ans (10/02/2022)

M. MARCHAIS Jean, 81 ans (11/04/2022)

M. FARAU Claude, 86 ans (30/05/2022)

IL EST NÉ EN 2022

ROUSSEAU Eliott (05/05/2022)

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Téléphone : 05 57 42 83 66

Mail : mairie@fours33.fr

Adresse : 25 route de Canteloup 33390 FOURS

Site internet de la commune : fours33.fr

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

Téléphone : 05 57 42 02 10

NUMERO DE PORTABLE DE LA MAIRIE

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, contactez-le :

06.48.10.17.78

ÉVÈNEMENTS PASSÉS ET À VENIR

La cérémonie du 8 mai a débuté à 11H30 en présence du maire, des membres du conseil municipal, de quelques habitués et des quatre porte-drapeaux de Fours, Mazion et St Paul.



La cérémonie a été suivie par un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.

Malgré un encart dans le journal Haute Gironde, il est dommage que le public soit si peu nombreux.



Marathon

Le 17^{ème} marathon des vins de Blaye a eu lieu le 14 mai, après une interruption de deux années Covid. Cet événement incontournable pour la région de Blaye est passé par Fours.

* Premier point de ravitaillement situé au 26^{ème} km devant la maison de Georges-André PASTOR



- mise à disposition d'une douche extérieure (très appréciée vu la chaleur accablante)

- des infirmières-masseuses



* Deuxième point de ravitaillement situé au 36^{ème} km au niveau de la Maisonnette était, également, le bienvenu.



Les participants ont fortement apprécié l'ensemble des mesures mises en place et le conseil municipal remercie tous les bénévoles de la commune pour leur participation active.



Grillade du 25 juin 2022

Le conseil municipal est heureux de vous inviter à la grillade le Samedi 25 juin (Flyer joint à ce petit journal). Pour le dessert nous vous laissons nous surprendre par quelques douceurs faites maison.



Souvenirs de 2019... l'année des dernières grillades

TRAVAUX

Eglise :

Contrôle de l'état de la toiture : Nettoyage et enlèvement de la mousse sur l'ensemble de la toiture avec pulvérisation de produit fongicide y compris sur le clocher.

Electrification cloche : la méthode utilisée aujourd'hui est exclusivement le tirage à la corde. La nouvelle installation, qui va être mise en place, consistera à électrifier et automatiser la cloche ce qui évitera son mouvement latéral et soulagera le support de la charpente.

Les sonneries (à 12h et 19h), les messes, le glas et les carillons se feront par une programmation sur mesure.



Travaux de voiries

Chemin de l'amitié : réalisation d'un revêtement en bicouche

Chemin de La Fontaine : rabotage et évacuation du fraisât, fourniture et mise en œuvre d'enrobé entre le parking de l'école et le carrefour de la croix.

Défense extérieure contre l'incendie

Dans le cadre de la défense incendie et afin d'offrir une meilleure sécurité au profit des habitants du chemin des Lilas, le conseil municipal a décidé la mise en place d'une réserve incendie à l'air libre de 120 m³ chemin des Violettes.

L'achat du terrain est en cours de signature et la mise en place de la réserve sera très certainement décalée d'une année (possibilité d'une subvention de 50% par le conseil départemental en 2023).

Ecole :

Classe petite section : Changement de tous les luminaires pour passage en éclairage LED et remplacement du lino dans le dortoir.

Cantine : la chambre froide a été remplacée et un bloc d'éclairage de sécurité a été posé.



FOURS INFOS

PLUi-H

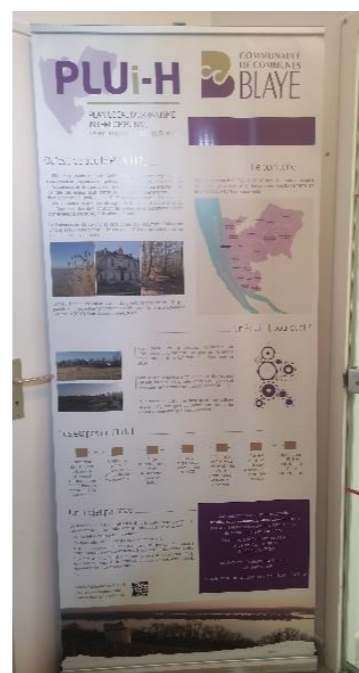
Le PLUi-H est un document de planification et d'urbanisme réglementaire comprenant un programme de la politique locale de l'habitat, réalisé à l'échelle de la Communauté de Commune de Blaye.

Il analyse le fonctionnement du territoire, identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10-15 prochaines années.

Il remplacera le PLU existant actuellement sur la commune.

L'élaboration s'effectuera dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, l'organisation de réunions publiques, la transmission d'information dans la presse et mise à disposition d'un registre au siège de la CCB.

Un panneau de présentation du PLUi-H est à la disposition du public à la mairie de chaque commune.



Mai - Juin 2022

Bonne lecture